

PUBLICATION INTERNE ET EXTERNE CONSEILLER NUMERIQUE

Date : 05/01/2023

Les candidatures se font obligatoirement depuis la plateforme « Conseiller-numérique » <https://app.conseiller-numerique.gouv.fr/candidature/conseiller/new> et copie doit être adressée au Président de la CMAR, M. Simon VAINQUEUR - mail : snoyer@cmguadeloupe.org

Rattaché(e) au Directeur du Développement Économique et des Territoires vous serez chargé (e) de soutenir nos publics dans leurs usages quotidiens du numérique et les accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

Vos Missions et Activités principales :

- Faire découvrir et utiliser des outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion),
- Faire découvrir et utiliser des réseaux sociaux,
- Faire découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, Teams, WhatsApp, etc.), acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin, création de compte personnel retraite ou de sécurité sociale, etc..
- Accompagner dans la réalisation de démarche administrative en ligne (accéder aux services en ligne du Guichet unique formalités, des plateformes OPCO, trouver un emploi ou une formation, suivre la scolarité de son enfant, etc..)
- Réaliser des diagnostics numériques auprès de nos publics ;
- Organiser et animer des ateliers thématiques individuels ou collectifs sur site ou d'autres locaux sur le territoire ;
- Assurer des permanences auprès de nos partenaires pour diffuser nos offres de services et promouvoir divers dispositifs (organisations professionnelles, etc.)
- Sensibiliser nos publics aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques (lutte contre les fausses informations en s'informant et en apprenant à vérifier les sources, protection des données personnelles, usages numériques des enfants / adolescents, mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique, etc.) ;
- Participer aux actions de promotion de la chambre consulaire ;
- Fournir les éléments de suivi sur son activité.

Compétences :

Savoirs :

- Une bonne connaissance des usages du numérique. (Certifié PIX serait un plus)
- Une expérience ou un diplôme dans le secteur de la médiation numérique est un plus.

Savoirs faire et savoirs-être :

- Motivation pour le domaine du numérique,
- Être autonome
- Qualités pédagogiques et de transmission des connaissances
- Qualités relationnelles, d'écoute et de patience
- Capacités à animer un groupe
- Sens de l'initiative, de l'organisation
- Capacités à communiquer et à travailler en équipe
- Être force de propositions
- Capacité à rendre compte au service référent (suivi de l'activité)
- Sens du service public et de l'accueil
- Discrétion et respect de la confidentialité

Permis B

Titulaire du permis B et véhicule personnel.

CONDITIONS D'EMPLOI

Date de prise de fonction : **23 janvier 2023**

Le conseiller s'engage à suivre une formation au minimum de 105 heures (3 semaines) et maximum 420 heures (3 mois) selon le niveau de compétences initiales, évalué par le dispositif

Emploi : **Conseiller**

Classification de base : **Technicien niveau 2**

Statut : Non titulaire - CDD de 2 ans

Lieu d'affectation : Annexe du Raizet (avec mobilité sur le territoire)

Rémunération annuelle brute selon grille de rémunération statutaire sur 13 mois (23 095€/an)

Date limite d'envoi des candidatures : **16 janvier 2023**